

DEMANDES DE CONTINGENTS TARIFAIRES

POUR EFFET EVENTUEL LE 01 JANVIER 2014

REFERENCE	Pays demandeur	Nomenclature	LIBELLE
TAXUD/506000/1 3	UK	2004 90 98	Dehydrated and infused highbush blueberries
TAXUD/385010/1 3	NL	2309 90 31	Additifs alimentaires contenant du sulfate de L-lysine (numér 69-3) et ses sous-produits issus d'une fermentation
TAXUD/449902/1 3	FR	2914 29 00	Cyclopropylméthylcétone (CAS RN 765-43-5)
TAXUD/385030/1 3	NL	2924 19 00	3-Iodoprop-2-ynyl N-butylcarbamate (CAS RN 55406-53-6)
TAXUD/450325/1 3	FR	2926 90 95	2-nitro-4 (trifluorométhyl) benzonitrile N° CAS : 778-94-9)
TAXUD/371342/1 3	IE	2933 49 10	Acide 6-(3-chloro-2-fluorobenzyl)-1-[(2S)-1-hydroxy-3-méthyl]-7-méthoxy 4-oxo-1,4-dihydroquinoline-3-carboxylique
TAXUD/371332/1 3	IE	2933 99 80	Méthyl [(2S)-1-[(6S)-6-[5-(9,9-difluoro-7-{2-[(1R,3S,4S)-1-méthoxycarbonyl]amino]-3-méthylbutanoyl}-2-azabicyclo[2.2.1]hept-3-yl]-1H-benzimidazol-9H-fluoren-2-yl)-1H-imidazol-2-yl]-5-azaspiro[2.4]hept-5-yl]-3-méthyl-1-oxobutan-2-yl]carbamate propan-2-one (1:1)
TAXUD/371320/1 3	IE	2934 10 00	1,3-Thiazol-5-ylméthyl [(2R,5R)-5-[[[(2S)-2-[(méthyl{[2-(propano-1-thiazol-4-yl)méthyl]carbamoyl]amino}-4-(morpholino-4-yl)butanoyl]amino}-1,6-diphénylhexan-2-yl]carbamate sur du dioxyde de silicium

DEMANDES DE SUSPENSIONS TARIFAIRES

POUR EFFET EVENTUEL LE 01 JANVIER 2014

REFERENCE	Pays demandeur	Nomenclature	LIBELLE
TAXUD/38441 3/13	NL	1515 30 90	Huile de ricin de première qualité spéciale (FSG)/ huile de ricin obtenue par broyage et distillation de graines de ricin
TAXUD/44899 6/13	FR	2009 89 79	Jus concentré d'acérola, d'une valeur Brix excédant 48 mais inférieur à 67, destiné à la fabrication de produits de l'industrie alimentaire et de boissons (1)
TAXUD/31339 0/13	IT	2804 70 00	Phosphore blanc (CAS RN 12185-10-3)
TAXUD/34325 5/13	PL	2804 70 00	Phosphore jaune – aspect cireux, couleur jaune pâle à vert jaunâtre, très actif qui s'enflamme à température normale lorsqu'il est exposé à l'air
TAXUD/37145 0/13	CZ	2804 70 00	Phosphore blanc (yellow) (CAS RN 12185-10-3)
TAXUD/49976 2/13	UK	2804 70 00	Phosphore (CAS RN 7723-14-0)
TAXUD/38383 4/13	DK	2804 70 00	CHAPITRE 28 PRODUITS CHIMIQUES INORGANIQUES, COMPOSÉS INORGANIQUES OU ORGANIQUES DE MÉTAUX PRÉCIEUX, DE MÉTAUX DE TERRES RARES, D'ÉLÉMENTS RADIOACTIFS OU D'ISOTOPES - I. ÉLÉMENTS CHIMIQUES 2804 Hydrogène, gaz rares et autres éléments non métalliques 2804 70 00 - Phosphore
TAXUD/49789 1/13	UK	2817 00 00	Oxyde de zinc d'une pureté en poids supérieure ou égale à 99%

TAXUD/34170 9/13	IT	2841 90 85	Oxyde en poudre composé: - d'hexatitanate de potassium, 97 % ± 3 % en poids - de dioxyde de titane, 4 % ± 3 % en poids
TAXUD/49862 7/13	UK	2850 00 20	Tétrahydroborate de sodium (CAS 16940-66-2): - d'une pureté en poids supérieure ou égale à 98 % et - d'une teneur en fer inférieure à 10 ppm, utilisé comme additif dans la fabrication d'articles polymères barrière à l'oxygène (1)
TAXUD/45082 7/13	FR	2903 39 90	Pentafluoroéthane (CAS RN 354-33-6)
TAXUD/31143 2/13	DE	2903 99 90	1-Bromo-3,4,5-trifluorobenzène (CAS RN 138526-69-9)
TAXUD/25131 7/13	ES	2903 99 90	2-Bromofluorène (n° CAS 1133-80-8)
TAXUD/44913 7/13	FR	2904 90 95	Chlorure d'éthanesulfonyle
TAXUD/44952 0/13	BE via FR	2905 19 00	Ethanolate de titane (CAS RN 3087-36-3)
TAXUD/28873 8/13	IT	2905 39 95	2-Méthyl-2-propylpropane-1,3-diol
TAXUD/49869 5/13	UK	2907 29 00	6,6'-Di-tert-butyl-4,4'-butylidenedi-m-crésol (CAS RN85-60)
TAXUD/44931 6/13	FR	2908 19 00	Pentafluorophénol
TAXUD/28790 3/13	IT	2908 19 00	2,3,4,5,6-Pentafluorophénol
TAXUD/28882 1/13	IT	2908 19 00	4,4'-[2,2,2-Trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]diphénol
TAXUD/28876 4/13	IT	2909 50 00	4- Allyl-2métoxyphenol
TAXUD/34308 8	BE	2910 90 00	1,2-Epoxycyclohexane (n° CAS 286-20-4)
TAXUD/45085 2/13	FR	2912 29 00	3,4-Diméthyl benzaldéhyde (CAS RN 5973-71-7)

TAXUD/34315 2/13	ES	2914 50 00	1-(4-Méthoxyphényl)-éthanone (CAS RN 100-06-1)
TAXUD/28804 1/13	IT	2914 70 00	2,7-Dihydroxy-9-fluorenone
TAXUD/28875 4/13	IT	2915 39 00 2909 39 00 ?	Acétate de 2-tert-butylcyclohexyle
TAXUD/45049 0/13	FR	2915 90 70	Triethyl orthoformate (cas n 122-51-0)
TAXUD/38473 1/13	NL	2916 19 95	Acide sorbique [destiné à être utilisé dans la fabrication d'aliments pour animaux]
TAXUD/45151 1/13	FR	2916 20 00	6-Fluoro-3,4-dihydro-2H-1-benzopyran-2-carboxylic acid (CAS RN 60-8)
TAXUD/34316 7/13	ES	2916 39 90	Benzoate p-tert-butylique méthylique (CAS RN 26537-19-9)
TAXUD/49950 5/13	UK	2916 39 90	Acide 6-bromo-2-naphtoique
TAXUD/38482 0/13	NL	2918 16 00	Gluconate de calcium monohydraté (numéro CAS 66905-23-3)
TAXUD/37157 2/135	HU	2920 90 10	4-(Chlorométhyl)-5-méthyl-1,3-dioxole-2-one
TAXUD//13	FR	2920 90 85	Diethylmethoxyborane (CAS RN 7397-46-8) (solution à 50% dans le Tetrahydrofurane)
TAXUD/45063 6/13	FR	2920 90 85	Fosetyl-aluminium ((CAS RN 39148-24-8)
TAXUD/28871 6/13	IT	2921 42 00	3-Chloroaniline
TAXUD/43799 7/13	TR	2921 45 00	Acide 7-aminonaphtalène-1,3,6-trisulfonique d'un poids moléculaire de 252,27
TAXUD/43803 8/13	TR	2921 45 00	Acide 2-aminonaphtalène-1,5-disulfonique d'un poids moléculaire de 252,27
TAXUD/43807 2/13	TR	2921 51 19	Acide 2,4-diaminobenzènesulfonique, d'un poids moléculaire de 196,15

TAXUD/43810 2/13	TR	2921 51 19	Acide 2-amino-4acétamidobenzènesulfonique, d'un poids mo 229,23
TAXUD/28857 6/13	IT	2922 19 85	Trans-4-aminocyclohexanol
TAXUD/28878 4/13	IT	2922 19 85	(1S,4R)-cis-4-amino-2-cyclopentène-1-méthanol D-tartrate
TAXUD/38386 3/13	DK	2922 19 85	29. PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES 2922 Composés aminés à fonctions oxygénées – Amino-alco ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leursét esters; sels de ces produits 2922 19 - - autres 2922 19 85 - - - autres
TAXUD/43813 5/13	TR	2922 21 00	Acide 2-amino-5-naphto-1,7-disulfonique, d'un poids molécul 319,31
TAXUD/43817 0/13	TR	2922 21 00	Acide 4-amino-5-hydroxynaphtalène-2,7-disulfonique, d'un p moléculaire de 319 et d'une pureté de 80% min
TAXUD/28768 4/13	IT	2922 29 00	Chlorhydrate de 4-benzyloxyaniline
TAXUD/45498 9/13	FR	2924 19 00	2-Acrylamido-2-méthylpropane-sulfonique, sel de sodium (C 97-9) en solution aqueuse.
TAXUD/45501 5/13	FR	2924 19 00	2-Acrylamido-2-méthylpropane sulfonique (CAS RN 15214-
TAXUD/43819 7/13	TR	2924 21 00	(3-aminophényl)-urée ayant un poids moléculaire de 151,17
TAXUD/23628 7/13	ES	29252900	Hydrochlorure de N'-[3-(diméthylamino)propyl]-N-éthylcarbo (n° CAS 25952-53-8)
TAXUD/49964 0/13	UK	2926 90 95	2-Cyanobenzyl bromide
TAXUD/49945 1/13	UK	2927 00 00	C,C'-azodi(formamide) (N° CAS 123-77-3): - [avec un pH compris entre 6,5 et 7,5, et - une teneur en semicarbazide (n° CAS 57-56-7) inférieure à déterminée par chromatographie liquide - spectrométrie de m

TAXUD/31161 7/13	DE	2928 00 90	Hydrogénocarbonate d'aminoguanidinium (CAS RN 2582-30)
TAXUD/31170 6/13	DE	2928 00 90	Tébufenozide (ISO) (CAS RN 112410-23-8)
TAXUD/24008 4/13	ES	2928 00 90	2-Chloro-N-méthoxy-N-méthylacétamide (n° CAS 67442-07)
TAXUD/28777 4/13	IT	2930 90 99	N,N'-bis (méthoxycarbonyl)-S-méthylisothiourée
TAXUD/28781 4/13	IT	2930 90 99	4-(méthylthio)benzaldéhyde
TAXUD/43831 7/13	TR	2930 90 99	Hydrogénosulfate de 2-[(3-aminophényl)sulfonyl]éthyle ayant un poids moléculaire de 281
TAXUD/43851 6/13	TR	2930 90 99	Hydrogénosulfate de 2-[(p-aminophényl)sulfonyl]éthyle ayant un poids moléculaire de 281
TAXUD/34320 5/13	ES	2931 90 90	Bis(neopentylglycolato)diboron
TAXUD/36619 3/13	UK	2932 93 00	Pipéronal
TAXUD/31070 1/13	IT	2932 99 00	2-Butylbenzofurane
TAXUD/34318 3/13	ES	2933 19 90	Potassium (S)-5-(tert-butoxycarbonyl)-5-azaspiro[2.4]heptane-2-carboxylate
TAXUD/31180 5/13	DE	2933 29 90	Prochloraze (ISO) (CAS RN 67747-09-5)
TAXUD/31318 1/13	DE	2933 29 90	Prochloraze chlorure de cuivre (ISO) (CAS RN 156065-03-1)
TAXUD/37156 1/13	HU	2933 29 90	Ethyle-4-(1-hydroxy-1-méthyl)-2-propylimidazole-5-carboxylate
TAXUD/49959 5/13	UK	2933 29 90	1-Trityl-4-formylimidazole
TAXUD/45133 0/13	FR	2933 39 99	3-Bromopyridine (CAS RN 626-55-1)
TAXUD/31320 6/13	DE	2933 39 99	Imazamox (ISO) (CAS RN 114311-32-9)
TAXUD/31321 3/13	DE	2933 39 99	Chlorhydrate de 2-aminométhyl-3-chloro-5-trifluorométhylpyridine (CAS RN 326476-49-7)
TAXUD/34319 3/13	ES	2933 39 99	(1R,3S,4S)-tert-butyl 3-(6-bromo-1H-benzo[d]imidazol-2-yl)-2-azabicyclo[2.2.1]heptane-2-carboxylate

TAXUD/28879 2/13	IT	2933 59 95	2,5-Diaminoformyl-4,6-dichloropyrimidine
TAXUD/28880 5/13	IT	2933 59 95	6H-Purin-6-one,9-[[2-(acétyloxy)-1-(hydroxyméthyl)éthoxy]amino-1,9-dihydro-
TAXUD/49956 3/13	UK	2933 59 95	6-Chloro-3-méthyluracil
TAXUD/28874 8/13	IT	2933 79 00	1-(2,6-Dichlorophényl)-2-indolinone
TAXUD/28786 8/13	IT	2933 99 80	2 - (5-Méthoxy-indole-3-yl)éthylamine
TAXUD/28797 6/13	IT	2933 99 80	Acide 1H-indole-6- carboxylique
TAXUD/45296 2/13	FR	2934 99 90	2,5-Bis (tert-nonyldithio) - [1,3,4]-thiadiazole (CAS RN 8934-10-2) d'environ 85% en poids et 1,3,4-thiadiazolidine-2 ,5-dithione. réaction avec du peroxyde d'hydrogène et de tert-nonanethiol (CAS RN 97503-12-3) d'environ 15% en poids.
TAXUD/45495 1/13	FR	2934 99 90	3 - (Décyloxy) tétrahydrothiophène-1 ,1-dioxyde de carbone (CAS RN 398141-87-2)
TAXUD/31322 2/13	DE	2934 99 90	Dimétomorphe (ISO) (CAS RN 110488-70-5)
TAXUD/24009 6/13	ES	2934 99 90	Méthyl trans-5-iodo-3-(4-méthyl-N-(1,4-dioxaspiro[4.5]décane-2-carboxylate)n° CAS 100-00-0)thiophène-2-carboxylate
TAXUD/36625 4/13	IE	2934 99 90	buprofézine (ISO), d'une pureté en poids d'au moins 98,5 %
TAXUD/50634 2	IE	2934 99 90	Composés hétérocycliques; isopropyl-2-((S)-(((2R,3R,4R,5R)-3,4-dihydropyrimidin-1(2H)- yl)-4-fluoro-3-hydroxy-4-éthyltétrahydrofuran-2-yl)méthoxy)(phénoxy)phosphorylamine
TAXUD/28757 8/13	IT	2935 00 90	6-Méthyl-4-oxo-5,6-dihydro-4H-thiéno[2,3-b]thiopyran-2-sulfonamide

TAXUD/20010 6/13	ES	2935 00 90	N-fluoro-N-(phénylsulfonyl)benzène sulfonamide (n° CAS 13
TAXUD/31326 7/13	AT	2938 90 90	Beta-éthylvanilline-D-glucopyranoside (CAS RN 122397-96
TAXUD/49967 6/13	UK	3204 11 00	Colorant C.I. Disperse Yellow 54 également connu sous le no Solvent Yellow 114, ayant une pureté en poids de 97% ou plu
TAXUD/31323 8/13	DE	3204 12 00	Préparation de colorants liquide contenant le colorant acide a Acid Blue 182
TAXUD/38479 4/13	NL	3204 17 00	Pigment jaune CI 174 (numéro CAS 78952-72-4) d'une pureté de 98 % ou plus, sous la forme de perles
TAXUD/38476 9/13	NL	3204 17 00	Pigment rouge 57:1 (n° CAS: 5281-04-9) ayant une pureté en 98 % ou plus, se présentant sous la forme de billes
TAXUD/36933 6/13	IE	3204 19 00	Colorant photochromique, 1-(4-(6-méthoxy-3-(4-méthoxyphé diméthyle-3, 13-dihydrobenzo[h]indeno[2,1-f]chromène-3- yl)phényle)piperidine
TAXUD/36931 5/13	IE	3204 19 00	Colorant photochromique, 4, 4'-(7-méthoxy-11-phényle-13, 1 13-dihydrobenzo[h]indeno[2, 1-f]chromène-3, 3-diyl)diphén
TAXUD/36929 9/13	IE	3204 19 00	Colorant photochromique, bis(2-(4-(11-cyano-3-(4-fluorophé diméthoxy-13,13-diméthyle-3, 13- dihydrobenzo[h]indeno[2, 3-yl)phénoxy)éthyle)decanedioate
TAXUD/36928 0/13	IE	3204 19 00	Colorant photochromique 3-(4-butoxyphényl)-3-(4-fluorop diméthoxy-13,13-diméthyl-3,13-dihydrobenzo[h]indéno[2,1- 11-carbonitrile
TAXUD/36936 2/13	IE	3204 19 00	Colorant photochromique, bis(2-(4-(7-méthoxy-3-(4-méthoxy phényle-13, 13-dipropyl-3, 13-dihydrobenzo[h]indeno[2,1-f] yl)phénoxy)éthyle) decanedioate
TAXUD/36934 8/13	IE	3204 19 00	Colorant photochromique, 4-(4-(13-diméthyle-3, 11-diphényl dihydrobenzo[h]indeno[2,1-f] chromène-3-yl)phényle)morph
TAXUD/49971 5/13	UK	3204 19 00	Colorant C.I. Solvent Yellow 93 présenté sous forme de pouc pureté en poids de 97% ou plus

TAXUD/28683 3/13	IT	3204 20 00	Acide benzène sulfonique, 2,2'-(1,2-éthènediyl)bis[5-[[4-[(2-méthylamino)-6-(phénylamino)-1,3,5-triazine-2-yl]amino]-, s
TAXUD/45075 4/13	FR	3208 90 19	Silicones biocompatibles contenant plus de 50% de xylène de fabrication d'implants chirurgicaux à long terme
TAXUD/31328 4/13	AT	3707 10 00	Dépôt diélectrique amortissant les contraintes mécaniques, co précurseur polyamide contenant du carbone non saturé dans s latérales, photostructurable par réaction radicalaire et transfo polyimide, sous la forme d'une solution de N-méthyl-2-pyrro N-éthyl-2-pyrrolidone, contenant en poids 10 % ou plus de p
TAXUD/44902 3/13	FR	3808 99 90	Abamectine (CAS RN 71751-41-2)
TAXUD/45190 9/13	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes, qui sont constitués d'un mélé modificateurs de viscosité dispersants et de modificateurs de dispersants,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenant un copolymère d'éthylène-propylène - anhydride à réagir avec le 4 - (4-nitrophénylazo) aniline et 3-nitroaniline - Contenant un polyméthacrylate dispersant qui est un copoly méthacrylate d'alkyle avec des groupes de 8 à 18 atomes de c copolymère contenant en outre des amides d'acide méthacryli avec des groupes fonctionnels azotés, - Contenant un copolymère d'éthylène-propylène (CAS RN 9 - Contenant des huiles minérales et des polymères dépressant pour point d'écoulement, - Une analyse de l'azote (N% en poids) de plus de 0,1%, mais 0,3%, <p>utilisé comme additif pour la fabrication de lubrifiants de per améliorée telles que les huiles d'engrenage, par mélange.</p>

TAXUD/45169 2/13	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes, qui est un modificateur de viscosité dispersant, consistant en</p> <ul style="list-style-type: none"> - un polyméthacrylate dispersant qui est un copolymère d'esters de méthacrylate avec des groupes d'alkyle de 8 à 18 atomes de carbone, le copolymère contenant en outre des amides d'acide méthacrylique ou d'esters de méthacrylate et des groupes fonctionnels azotés, - contenant des huiles minérales, - avec une analyse de l'azote (N% en poids) de plus de 0,1%, de plus de 0,3%, et une teneur en soufre supérieure à 0,1%, mais pas plus de 0,3%, - le polymère ayant une masse moléculaire moyenne en poids de plus de 10.000, mais pas plus de 20.000, <p>utilisé comme additif pour la fabrication de lubrifiants de performance améliorée telles que les huiles pour engrenages et les fluides de transmission, par le biais d'un processus de mélange.</p>
TAXUD/45226 5/13	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes, consistant en</p> <ul style="list-style-type: none"> - o-amino polyisobutylène (CAS RN 78330-13-9), - succinimide dérivé d'un polyisobutylène produits de réaction de polyisobutylène avec des polyéthylène polyamines anhydride polyisobuténylsuccinique (CAS RN 84605-20-9), - alkenylimidazoline (CAS RN 68784-17-8) issu de la réaction de polyisobutylène avec l'isostéarique et de tétraéthylène pentamine, - nonylated diphenylamine (inhibiteur d'oxydation) (CAS RN 27177-41-9), <p>- les huiles minérales,</p> <p>utilisé dans un additif concentré pour la fabrication de lubrifiants à deux temps pour augmenter le rendement pour les deux temps (ou les huiles pour engrenages à deux temps) par un procédé de mélange.</p>

TAXUD/45204 5/13	FR	3811 21 00	Additifs pour huiles lubrifiantes et fluides contenant des huiles consistant en sels de calcium de produits de réaction d'heptylène du formaldéhyde (CAS RN 84605-23-2) avec un indice de base de plus de 40 mais pas plus de 100, utilisé comme additif pour la préparation d'huiles lubrifiantes, de fluides de travail de métaux, et la fabrication de détergents surbasés pour huiles de calcium motrices par mélange.
TAXUD/45242 4/13	FR	3811 21 00	Additifs pour liquides lubrifiantes composés de, <ul style="list-style-type: none"> - diisobutylène sulfuré (CAS RN 68515-88-8), - un sulfonate de calcium, - une quantité de succinate de polyisobutylène amino alkyle comme tensioactif, - avec les deux agents tensio-actifs présents à plus de 0,5% minimum et 5% en poids, utilisé comme additif concentré pour la préparation de fluides de travail de métaux, par mélange.
TAXUD/45404 8/13	FR	3811 21 00	Additifs pour huiles lubrifiantes, <ul style="list-style-type: none"> - contenant principalement un copolymère éthylène-propylène succinique réagi avec 4 - (4-nitrophénylazo) aniline et 3-nitrophénylamine, - contenant des huiles minérales, - avec une analyse de l'azote (N% en poids) de plus de 0,2% minimum et de 0,5%, utilisé dans un additif concentré pour la fabrication de lubrifiants à haute performance améliorée telles que les huiles de moteur diesel,

TAXUD/45261 0	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitué de zinc de O, O-di (dodécylphényl) dithiophosphate (CAS RN 11059-65-7), - contenant du thiophosphate de triphényle (CAS RN 597-82-2), - contenant des huiles minérales, <p>utilisé comme additif concentré pour la fabrication d'organes de transmission des fluides à améliorer tels que des fluides de transmission de freinage humide des fluides, par mélange.</p>
TAXUD/45275 9/13	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitué d'un copolymère styrène-anhydride maléique estérifié avec des alcools aliphatiques en C4-20 / amidées avec aminopropylm... - contenant des huiles minérales, - une analyse de l'azote (N% en poids) de plus de 0,1%, mais pas plus de 0,3%, utilisés dans, ou en combinaison avec, un additif concentré pour la fabrication de lubrifiants performance améliorée tels que les fluides de transmission automatique, par mélange.
TAXUD/45281 7/13	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> - consistant en un succinimide boraté dérivé de polyisobutylène par la réaction de polyéthylènepolyamines anhydride polyisobutylène et d'acide borique (CAS RN 134758-95-5), - contenant des huiles minérales, - d'une teneur en chlore en poids de 0,1% ou plus mais pas plus de 0,3%, - avec un indice de base total (TBN) supérieur à 40, <p>utilisé dans un additif concentré pour la fabrication de lubrifiants performance améliorée tels que les liquides et huiles pour engins de transmission, par mélange.</p>

TAXUD/45283 9/13	FR	3811 21 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> - À base de magnésium C16-24 alkylbenzènesulfonates (CAS RN 138-40-1) boraté, - contenant des huiles minérales, - ayant un TBN de plus de 250, mais pas plus de 350 et une teneur en bore de plus de 3 pour cent, mais pas plus de 4,5 pour cent. <p>utilisé comme additif concentré pour la fabrication d'huiles lubrifiantes telles que les huiles d'engrenage, par mélange.</p>
TAXUD/45286 5/13	FR	3811 29 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> -constitué d'un C14-18 alpha-oléfine en époxyde, produit de réaction avec l'acide borique, -composé de plus de 90% en poids d'esters d'acide borique, qui sont un mélange d'oligomères borates et de borates cycliques, telle que le 1,3,2-dioxaborolane (CAS RN 84819-4-1) hydroxy-4-tétradécyl-1,3,2-dioxaborolane (CAS RN 84819-4-1) <p>utilisé comme additif modificateur de frottement concentré et pour réduire l'usure dans la préparation de lubrifiants, tels que des fluides d'engrenage et des huiles pour engrenages et des fluides hydrauliques, par mélange.</p>
TAXUD/45290 3/13	FR	3811 29 00	<p>Additifs pour huiles lubrifiantes, consistant en phosphite de dialcyle des groupes alkyle composé d'un mélange de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - C 18 mono-insaturés, et - C 18 et C 16 saturés <p>étant un antioxydant concentré, modificateur de friction et agent anti-usure, utilisé principalement dans la préparation de lubrifiants tels que des fluides d'engrenage et les fluides de transmission, par mélange.</p>
TAXUD/38467 2/13	NL	3812 20 90	<p>plastifiant, contenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - bis(2-éthylhexyle)-1,4-benzène dicarboxylate (CAS RN 132-65-0) - plus de 10 % mais pas plus de 60 % en poids de téréphthalate de dibutyle (CAS RN 1962-75-0)

TAXUD/49885 4/13	UK	3812 30 80	<p>Photostabilisant contenant les substances suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - α-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)hydroxyphényl]-1-oxopropyl]-ω-hydroxypoly(oxy-1,2-éthyl) (n° CAS 104810-48-2); - α-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)hydroxyphényl]-1-oxopropyl]-ω-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-4-hydroxyphényl]-1-oxopropoxy]poly(oxy-1,2-éthyl) (n° CAS 104810-47-1); - polyéthylène glycol d'un poids moléculaire moyen (n° CAS 25322-68-3); - sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) (n° CAS 104810-26-7), et <p>sébaçate de méthyl-1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl (n° CAS 104810-26-7)</p>
TAXUD/44374 8/13	FR	3815 19 90	<p>Catalyseur, sous forme de sphères d'un diamètre de 4,2 mm ou plus, mais n'excédant pas 9 mm, constitué d'un mélange d'oxydes de métaux contenant principalement des oxydes de molybdène, nickel, cobalt, fixé sur un support d'oxyde d'aluminium, destiné à être utilisé dans la fabrication d'aldéhyde acrylique.</p>
TAXUD/45078 0/13	FR	3815 90 90	<p>Catalyseur, sous forme de bâtonnets ronds d'une longueur de 10 mm, mais n'excédant pas 8 mm, constitué d'un mélange d'oxydes de métaux contenant principalement des oxydes de fer, molybdène, même contenant du dioxyde de silicium comme additif, destiné à être utilisé dans la fabrication d'acide acrylique.</p>
TAXUD/38471 2/13	NL	3815/90 90	<p>Catalyseur, constitué d'un mélange de différents sulfonates d'alkylnaphtalènes, à chaînes hydrocarbonées aliphatiques, contenant 56 atomes de carbone</p>
TAXUD/34303 7/13	SE	3823 19 30	<p>Distillat d'acides gras de palme, même hydrogéné, d'une teneur en acides gras libres d'au moins 80 % destiné à la fabrication:</p> <ul style="list-style-type: none"> · d'acides gras monocarboxyliques industriels de la sous-position 3823191090 · d'acide stéarique de la sous-position 3823110090 · d'acide stéarique de la sous-position 2915705000 · d'acide palmitique de la sous-position 2915704000 ou · de préparations pour l'alimentation des animaux de la sous-position 2309

TAXUD/34302 6/13	SE	3823 19 90	Huiles acides de raffinage de palme destinées à la fabrication <ul style="list-style-type: none"> • d'acides gras monocarboxyliques industriels de la sous-position 3823191090 • d'acide stéarique de la sous-position 3823110090 • d'acide stéarique de la sous-position 2915705000 • d'acide palmitique de la sous-position 2915704000 • de préparations pour l'alimentation des animaux de la sous-position 2309
TAXUD/45506 8/13	FR	3824 90 97	Additifs pour peintures et revêtements, consistant en mélange de phosphoriques acides alkyl, issus de la réaction de l'anhydride phosphorique avec un alkylphénol, en combinaison avec des polyols polymériques (RN 84605-27-6), dans un solvant d'alcool.
TAXUD/36614 8/13	UK	3824 90 97	Préparation contenant: <ul style="list-style-type: none"> - au moins 55 % mais n'excédant pas 78 % de glutarate de diméthyle - au moins 10 % mais n'excédant pas 30 % d'adipate de diméthyle - au maximum 35 % de succinate de diméthyle
TAXUD/36623 4/13	IE	3824 90 97	mélange contenant au moins 85 % en poids de diacrylate de zinc et au maximum 5 % en poids de 2,6-di-tert-butyl-alpha-diméthyl amine sous la forme de poudre.
TAXUD/49873 3/13	UK	3824 90 97	Mélange <ul style="list-style-type: none"> - contenant en poids 25 % ou plus mais pas plus de 50 % de mélange d'esters de tétraméthylpipéridinyle en C15-C18 (RN 32-9), - contenant en poids pas plus de 20 % d'autres composés - sur substrat de polypropylène (CAS 9003-07-0).
TAXUD/49898 9/13	UK	3824 90 97	Préparation contenant : <ul style="list-style-type: none"> - 50%(±2%) de chélates d'aluminium bis-alkoxylés, - Un solvant d'huile à encres (minérale blanche), au point d'ébullition d'au moins 160°C mais n'excédant pas 180°C
TAXUD/34310 4/13	BE	3826 00 10	Mélange d'esters méthyliques d'acides gras contenant au minimum les composants suivants: <ul style="list-style-type: none"> - entre 65 % et 75% en poids de C12, - entre 21 % et 28% en poids de C14, - entre 4 % et 8 % en poids de C16, destiné à la fabrication de détergents, de produits d'entretien et de produits corporelle (1)

TAXUD/34311 6/13	BE	3826 00 10	Mélange d'esters méthyliques d'acides gras contenant au minimum 20 % en poids de composants suivants: - entre 50 % et 58 % en poids d'EMAG-C8, - entre 35 % et 50% en poids d'EMAG-C10, destiné d'une part à l'agrochimie, à la fabrication d'aliments (pour l'homme ou les animaux) et d'additifs pour lubrifiants et solvants en général, et d'autre part à entrer dans la composition de pétrole lampant et d'allumettes.
TAXUD/34312 9/13	BE	3826 00 10	Mélange d'esters méthyliques d'acides gras contenant au minimum 20 % en poids de composants suivants: - entre 15 % et 32 % en poids de C16, - entre 65 % et 85% en poids de C18, destiné d'une part à la fabrication de détergents, de produits de nettoyage, de produits d'hygiène corporelle, de produits de l'agrochimie, d'aliments (pour l'homme ou les animaux) et d'additifs pour lubrifiants et solvants en général, et d'autre part à entrer dans la composition de pétrole lampant et d'allumettes.
TAXUD/45117 6/13	FR	3905 30 00	Copolymère d'alcool vinylique contenant des groupes acétate, des groupes hydrolysés et de sels de sodium de l'acide méthylènebutanedioïque (RN 122625-12-1) , du type utilisé dans la fabrication de papier.
TAXUD/49882 0/13	UK	3907 20 11	Acide 12-hydroxystéarique polyoxyéthylé
TAXUD/31324 6/13	DE	3907 20 99	N-Hydroxysuccinimidylester de lysine modifiée par bis-[méthoxy(polyéthylèneglycol)] (PM 20 000) (PEG2NHS40K)
TAXUD/34168 5/13	IT	3909 40 00	Polymère en poudre composé de: - résine phénolique 85 % ± 5 % en poids (n° CAS 9002-93-2) - phénol 3 % ± 2 % en poids (n° C 108-95-3) - hexaméthylènetétramine 10 % ± 5 % en poids (n° C 102-70-9)
TAXUD/31325 2/13	DE	3910 00 00	Laque de passivation consistant en une silicone sous forme de poudre destinée à protéger les arêtes et à prévenir les courts-circuits des composants semi-conducteurs.
TAXUD/31340 5/13	IT	3911 90 19	Polymère de 4,4'-sulfonylbis[phénol] et de 1,1'-sulfonylbis[4-chlorobenzène]
TAXUD/31342 6/13	IT	3911 90 19	Polymère de bis(4-fluorophényl)méthanone et de 1,4-benzène

TAXUD/36331 2/13	DE	3912 90 90	Hydroxypropyle méthylcellulose acétate succinate (CAS RN
TAXUD/36925 4/13	IE	3915 90 80	Polytéraphthalate d'éthylène sous forme de granulés (copeaux) caractéristiques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> · Indice de viscosité supérieur ou égal à 0,50 décalitre par g n'excédant pas 0,60 décalitre par gramme · Point de fusion compris entre 245 et 255 degrés celsius · Valeur de couleur B minimale de -1,0 mais ne dépassant pas · Teneur en humidité maximale de 1,5 % en poids Utilisé dans la fabrication de fibres polyesters
TAXUD/38443 3	NL	3916 90 10	Joncs ou blocs à structure cellulaire, constitués de: <ul style="list-style-type: none"> - polyamide-6 ou poly(epoxy anhydride) - même contenant au moins 7 % en poids mais n'excédant pas 10 % en poids de polytétrafluoroéthylène - au moins 10 % en poids mais n'excédant pas 25 % en poids de charge inorganiques
TAXUD/36914 6/13	IE	3919 90 00	bande de qualité optique d'une épaisseur minimale de 0,36 mm constituée des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"> • une couche de protection en polyester gaufrée • une couche de copolymère d'isocyanate caprolactone-cyclolactone • un adhésif sensible à la pression et recouverte, sur une face, d'une pellicule antiadhésive
TAXUD/31330 2/13	AT	3920 90 60	Feuille de copolymère de poly(chlorure de vnyile) <ul style="list-style-type: none"> - contenant en poids 45 % ou plus de charges - sur un support [utilisé dans la fabrication de feuilles laminées décoratives]
TAXUD/31327 6/13	AT	3920 99 28	Feuille en poly(étherimide), en rouleaux: <ul style="list-style-type: none"> - d'une épaisseur de 7 (\pm 2), 8 (\pm 2), 10 (\pm 2) ou 12 (\pm 2) mm, - d'une largeur de 480 (-0/+2) ou 530 (-0/+2) mm, - d'une résistance à la traction supérieure ou égale à 70 N/mm² selon la norme JIS C-2318, calculée pour une épaisseur de 50 μm), - d'un allongement à la rupture supérieur ou égal à 50 % selon la norme JIS C-2318, calculé pour une épaisseur de 50 μm), - d'une température de transition vitreuse (Tg) de 226 °C, - d'une température en régime continu de 180 °C (selon la norme UL-746 B, calculée pour une épaisseur de 50 μm) et - d'une inflammabilité homologuée VTM-0 (selon la norme UL-746 B, calculée pour une épaisseur de 25 μm).

TAXUD/34307 1/13	BE	3920 99 28	Film de polyuréthane transparent métallisé sur une face: - d'une brillance supérieure à 90 degrés selon la méthode d'an D2457 - recouvert sur la face métallisée d'une couche d'adhésif therm - recouvert sur l'autre face d'un film de protection en poly(éth téréphtalate) - d'une épaisseur totale supérieure à 204 µm mais n'excédant
TAXUD/37158 5/13	HU	3926 90 97	Élément de façades d'autoradios: - élément de décoration moulé en résine polycarbonate - recouvert d'un mélange composé, d'une part, de peint de couleur argent contenant de l'ester butylique d'acide acétiq éthylrique d'acide acétique et du méthylbenzène et, d'autre par contenant de l'acétone, de l'alcool butylique, du diacétone-alc l'éther monobutylique d'éthylèneglycol et, - recouvert d'une peinture transparente anti-griffes con l'ester butylique d'acide acétique, du méthylbenzène, de l'éthy cétone, de l'alcool isopropylique, de l'alcool butylique second diacétone-alcool
TAXUD/31112 4/13	DK	3931 10 00	Extrait d'algues brunes.
TAXUD/38398 4/13	DK	5603 14 90	Nontissés, constitués d'agglomérés de fils de PET, d'un poids 160 g/m ² mais n'excédant pas 300 g/m ² . Peut être laminé sur une face avec une membrane ou avec et de l'aluminium.
TAXUD/31331 5/13	AT	6814 10 00	Papier micacé en rouleaux, calciné ou non, renforcé par des f
TAXUD/31332 5/13	AT	6814 10 00	Papier micacé en rouleaux, calciné ou non, pour utilisation da fabrication de produits isolants pour des applications à haute électrique (1)
TAXUD/36334 5/13	DE	7009 10 00	Rétroviseurs électrochromes (anti-éblouissements automatique véhicules automobiles (miroirs intérieurs et extérieurs)
TAXUD/37254 6/13	SK	7009 91 00	Verre destiné aux rétroviseurs intérieurs des véhicules autom - muni d'un revêtement en chrome, - collé à l'aide d'une ligne d'électrodes métalliques, - recouvert sur la face intérieure d'une couche électrochromat permettant de foncer automatiquement.

TAXUD/37250 9/13	SK	7009 91 00	Miroir pour rétroviseurs intérieurs de voitures: - avec ruban adhésif ou adhésif thermoplastique (couche adhésive) - recouvert d'une couche de chrome à l'arrière; - avec papier de protection.
TAXUD/37240 2/13	SK	7019 32 10	Voile de verre en bobines de 2,3 m de diamètre contenant les suivants: - fibre de verre continue (70-90 %); - polymère d'urée-formaldéhyde (10-30 %); - copolymère styrène-butadiène acrylate (1-5 %); - formaldéhyde (< 0,1 %), utilisé dans la fabrication de bardeaux bitumineux
TAXUD/37146 5/13	CZ	7202 41 90	Ferrochrome contenant en poids : - plus de 6% de carbone, - 65% ou plus de chrome, - Pas plus de 0,03% de titane
TAXUD/36275 3/13	DE	7410 21 00	Panneaux, rouleaux ou feuilles, en résine synthétique d'une épaisseur maximale de 25 µm, recouverts sur les deux faces d'une feuille d'une épaisseur maximale de 0,15 mm, d'une capacité minimale de 1 pF/inch ² [pour utilisation dans la fabrication de circuits imprimés (1)]
TAXUD/36276 9/13	DE	7410 21 00	Panneaux, rouleaux ou feuilles, • composés d'au moins une couche de tissu en fibres de verre imprégnées d'une résine synthétique aux propriétés résistantes à la température de transition vitreuse (T _g) supérieure à 170°C (d'après l'IPC-TM-650, méthode 2.4.25), • recouverts sur une ou deux faces d'une feuille de cuivre d'une épaisseur maximale de 0,15 mm, [pour utilisation dans la fabrication de circuits imprimés (1)]
TAXUD/36278 9/13	DE	7419 99 90	Plaque de base en cuivre, d'une teneur minimale en cuivre de 99,95% en poids, destinée à servir de dissipateur thermique dans les modules de puissance
TAXUD/36617 0/13	UK	8408 90 47	Moteur à allumage par compression, à quatre cylindres, à quatre temps - d'une capacité n'excédant pas 3 850 cm ³ , - d'une puissance nominale de 55 kW ou plus, mais n'excédant pas 100 kW, destiné à être utilisé dans la construction de véhicules de la catégorie L (1)

TAXUD/37159 1/13	HU	8411 99 00	Élément de turbine à gaz en forme de spirale d'un type utilisé sur les turbocompresseurs: <ul style="list-style-type: none"> - en alliage inoxydable composé soit de chrome, de niobium, de tungstène, de fer, de silicium, de manganèse, de magnésium, de soufre, soit de chrome, de nickel, de niobium, de soufre, de phosphore, de carbone, de silicium, de manganèse - présentant une résistance à la chaleur n'excédant pas 200 mm; - d'un diamètre égal ou supérieur à 100 mm, mais n'excédant pas 200 mm; - d'une hauteur égale ou supérieure à 100 mm, mais n'excédant pas 150 mm; - comprenant ou non un collecteur d'échappement des
TAXUD/37158 7/13	HU	8411 99 00	Actionneur destiné à un turbocompresseur monoétage <ul style="list-style-type: none"> - avec soupape et manchon de raccordement intégrés; - en acier d'alliage constitué de fer, de carbone, de manganèse, de silicium, de chrome, de nickel et de cuivre; - avec soupapes dont la course est de 20 mm; - d'une longueur maximale de 350 mm; - d'un diamètre maximum de 75 mm; - d'une hauteur n'excédant pas 50 mm
TAXUD/37160 8/13	HU	8414 90 00	Logement de compresseur spiroïdal <ul style="list-style-type: none"> - constitué d'aluminium coulé par gravité composé d'aluminium répondant à la norme EN AC-46200-K/F; - d'un diamètre égal ou supérieur à 100 mm, mais n'excédant pas 250 mm; - d'une hauteur égale ou supérieure à 40 mm, mais n'excédant pas 200 mm; - avec des dimensions globales de 400 x 200 x 250 mm
TAXUD/38464 9/13	NL	8424 90 00	Contenants en poly(éthylène téréphtalate), d'une capacité de 600 ml, mais ne dépassant pas 600 ml, équipés d'une buse, du type utilisé dans la partie d'appareils mécaniques servant à pulvériser des liquides
TAXUD/37159 7/13	HU	8483 40 90	Train épicycloïdal, d'un type utilisé dans les outils manuels équipés de roues dentées avec pour caractéristiques: <ul style="list-style-type: none"> - un couple nominal de 25 Nm ou plus mais n'excédant pas 25 Nm; - des rapports standards de 1:12,7 ou plus mais n'excédant pas 1:64,3

TAXUD/36281 4/13	DE	8501 31 00	<p>Moteur à courant continu, sans balai, présentant les caractéristiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> — diamètre extérieur égal ou supérieur à 90 mm, mais pas plus de 110 mm, — vitesse de rotation n'excédant pas 3680 tr/min, — développant, à 80 °C, une puissance égale ou supérieure à 740 W sans excéder 740 W à 2 300 tr/min, — tension d'alimentation de 12 V, — couple n'excédant pas 5,67 Nm, — équipé d'un capteur de couple magnétique, — avec relais électronique de mise à la terre, — destiné à être utilisé avec un module de servocommande.
TAXUD/37160 4/13	HU	8501 31 00	<p>Moteur à courant continu avec commutateur utilisé dans les outils électroportatifs, avec pour caractéristiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diamètre extérieur de 27,5 mm ou plus, mais ne dépassant pas 42,5 mm; - une vitesse de rotation de 11 000 tr/min ou plus, mais ne dépassant pas 23 200 tr/min; - une tension d'alimentation nominale de 3,6 V ou plus, mais ne dépassant pas 230 V; - une puissance de sortie ne dépassant pas 529 W; - une consommation à vide ne dépassant pas 3,1 A; - une efficacité maximale de 57 % ou plus
TAXUD/36564 2/13	SE	8504 40 90	<p>Dispositif de commande pour robots industriels, composé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● de une à six sorties moteur triphasées de maximum 3 x 32 A ● d'une alimentation principale de 220 V CA ou plus, mais n'excédant pas 480 V CA, ou de 280 V CC ou plus, mais n'excédant pas 800 V CC, ● d'une alimentation logique de 24V CC, ● d'une interface de communication EtherCat, ● et mesurant 150x140x120 mm ou plus, mais pas plus de 335x430x179 mm

TAXUD/49876 7/13	UK	8504 40 90	Module d'alimentation à semi-conducteur moulé par transfert des transistors de puissance des circuits intégrés, contenant ou non des diodes et contenant ou non des thermistances dont la configuration du circuit comprend soit un étage de commande directe présentant une tension de fonctionnement de plus de 600 V; <ul style="list-style-type: none"> soit un étage de commande directe présentant une tension de fonctionnement de plus de 600 V et une intensité effective de 15,7 A; ou comprenant un ou plusieurs modules de compensation de puissance
TAXUD/34327 8/13	PL	8505 11 00	Disque, dont le diamètre n'excède pas 90 mm, comportant un anneau concentrique, en alliage de néodyme, de fer et de bore, revêtu d'une couche de nickel, destiné à devenir, après magnétisation, un aimant permanent utilisé dans les haut-parleurs pour voiture
TAXUD/38492 4/13	NL	8505 11 00	Articles de forme triangulaire, carrée ou rectangulaire, destinés à servir de aimants permanents après magnétisation et contenant du néodyme, du fer et du bore, de dimensions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - longueur comprise entre 15 et 105 mm; - largeur comprise entre 5 et 105 mm; - hauteur comprise entre 5 et 55 mm
TAXUD/34305 4/13	BE	8505 19 90	Aimants permanents non magnétisés en ferrite agglomérée ayant une rémanence comprise entre 350 et 470 mT.
TAXUD/37248 8/13	SK	8512 40 00	Feuille chauffante pour rétroviseurs de voitures: <ul style="list-style-type: none"> - munie de deux contacts électriques, - dotée d'une couche adhésive sur ses deux faces (du côté intérieur du rétroviseur et du côté du miroir), - recouverte d'un film protecteur en papier sur ses deux faces
TAXUD/34329 5/13	PL	8529 90 49	Face avant ayant la forme d'un cadre rectangulaire: <ul style="list-style-type: none"> - en polystyrène peint ou en alliage d'aluminium peint, - d'une longueur de 450 mm minimum et 1 917 mm maximum, - d'une largeur de 270 mm minimum et 1 120 mm maximum, destinée à la fabrication de marchandises relevant de la position 8529 90 49

TAXUD/34336 7/13	PL	8529 90 49	Face arrière de forme rectangulaire: - en polystyrène ou en acier peint, - d'une longueur de 450 mm minimum et 1 917 mm maximum, - d'une largeur de 270 mm minimum et 1 120 mm maximum, destinée à la fabrication de marchandises relevant de la position
TAXUD/36285 5/13	DE	9025 80 40	Capteur de pression barométrique électronique à semi-conducteur dans un boîtier, composé principalement de: • l'association d'un ou de plusieurs circuits intégrés monolithiques à application spécifique (ASIC) et • d'un ou de plusieurs capteurs micro-électromécaniques (MEMS) selon la technique des semi-conducteurs avec éléments mécaniques dans des structures tridimensionnelles sur le matériau semi-conducteur
TAXUD/36286 8/13	DE	9029 10 00	Capteur à effet Hall différentiel, également avec aimants permanents, composé: • d'un circuit intégré monolithique dans un boîtier et • d'un ou plusieurs condensateurs SMD discrets connectés en parallèle au circuit intégré pour l'équipement de véhicules à moteur
TAXUD/36289 6/13	DE	9031 80 38	Accéléromètre électronique semi-conducteur, dans un boîtier, essentiellement en: • l'association d'un ou plusieurs circuits intégrés monolithiques à application spécifique (ASIC) et • un ou plusieurs systèmes micro-électro-mécaniques (MEMS) semi-conducteur comporte des éléments mécaniques en trois dimensions fabriqués selon la technologie des semi-conducteurs, destinés à être incorporés dans des produits des chapitres 84 à 90 et 94
TAXUD/37242 4/13	SK	9401 90 80	Longeron, d'une épaisseur de 0,8 mm à 3 mm, utilisé dans la fabrication de sièges de voiture inclinables
TAXUD/37246 5/13	SK	9401 90 80	Poignée en acier commandant le mécanisme de réglage des sièges de voiture inclinables
TAXUD/37244 5/13	SK	9401 90 80	Élément d'ancrage en acier, d'une épaisseur de 1 mm à 2,5 mm, utilisé dans la fabrication de sièges de voiture inclinables munis de dispositifs de sécurité

TAXUD/36283 0/13	DE	9405 40 39	Les LED, ou composants LED, servent à transformer l'énergie en rayons infrarouges ou ultraviolets visibles, <ul style="list-style-type: none"> – sous la forme d'un dispositif semiconducteur disposant de connexions électriques, – comprenant une ou plusieurs puces semiconductrices émettrices de lumière, pouvant être reliées entre elles électriquement et protégées, pour leur protection, d'une ou de plusieurs diodes de protection reliées entre eux de façon quasiment indivisible
TAXUD/36326 2/13	DE	9405 40 39	Composants LED, munis de diodes électroluminescentes, dotés des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"> • un boîtier en matière plastique; • une ou plusieurs puces pour diode électroluminescente fabriquées selon la technologie de la couche mince, également désignées par l'expression «puces émettrices saphir»; • en option: une ou plusieurs puces à semi-conducteur munies d'une fonction de protection électrique
TAXUD/36328 4/13	DE	9405 40 99	Composants LED, munis de diodes électroluminescentes, dotés des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"> • un boîtier en matière plastique ou platine; • une ou plusieurs puces pour diode électroluminescente fabriquées selon la technologie de la couche mince, également désignées par l'expression «puces émettrices à base de saphir»; • en option: une ou plusieurs puces à semi-conducteur munies d'une fonction de protection électrique

(1) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.